



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT : (UN AN, 50 CENTIMS  
SIX MOIS, 25 "

H. BERTHELOT, Rédacteur

BUREAUX : 516 RUE CRAIG  
Près la Côte St-Lambert

LES TROIS MOUSTIQUAIRES

POUR RIRE

(Sujet à la censure du recorder.)

CHAPITRE VII

D'ARTAGNAN ENTRE EN PLACE

L'échevin Jeannotte était d'une humeur de sanglier ce matin-là.

Il était seul dans son bureau qu'il arpenta d'un pas saccadé.

Il avait raison d'être en colère.

Les élections du quartier Ste-Marie approchaient.

Il avait dit à ses commettants : " Messieurs, je mérite d'être élu par acclamation. Si quelqu'un me fait de l'opposition, je me retire de la vie municipale "

Il venait d'apprendre que les bouchers présentaient un candidat contre lui.

Electeurs ingrats ! Comment ! Vous êtes assez sans cœur pour enlever la présidence du comité de police à lui, votre représentant, depuis dix ans, lui qui a doté la ville d'un service de *patrol wagons* coûtant \$40,000, à l'instar de New-York et de Chicago, lui qui a installé une matrone dans l'hôtel de ville dans l'intérêt des bonnes mœurs, pour empêcher les policemen de se livrer à des fouilles indiscrettes dans les vêtements du beau sexe. O ingratitude ! voilà de tes coups.

L'échevin entendit deux coups frappés discrètement à sa porte.

—Entrez, dit-il d'une voix sèche.

La porte s'ouvrit et d'Artagnan entra.

—Est-ce à l'échevin Jeannotte que j'ai l'honneur de parler ?

—Oui, qu'est-ce ? Dépêchez-vous. Je n'ai pas de temps à perdre.

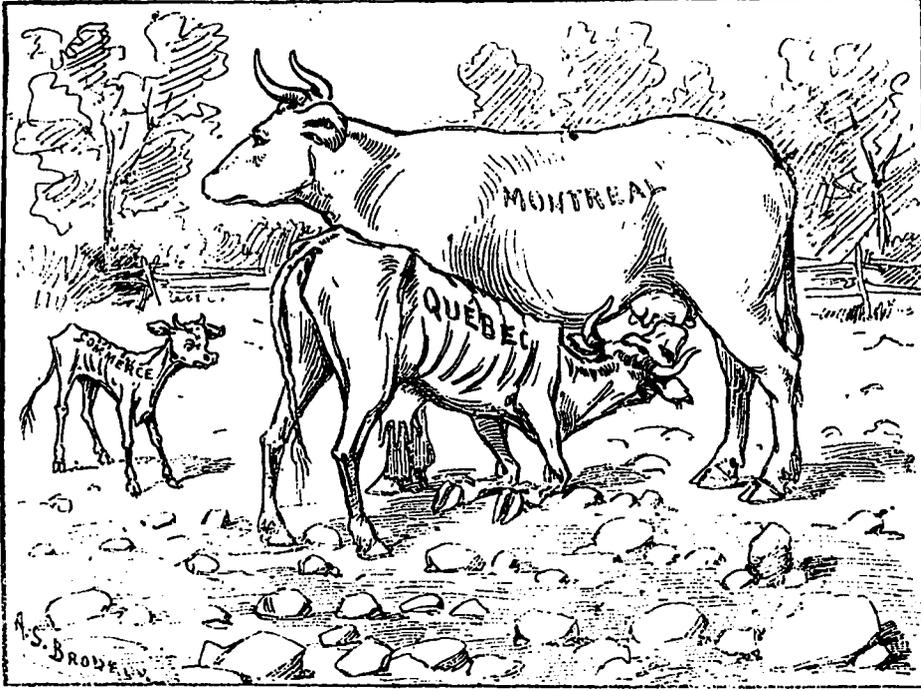
—J'arrive de Mascouche et monsieur le curé m'a recommandé auprès de vous pour une place dans la police.

—Il vous a recommandé ? Voyons cette recommandation. Montrez-moi vos papiers. Est-ce monsieur Gratton ou... Gratton ou... Gratton curé de Mascouche ?

—Mes papiers, monsieur l'échevin, il faut vous dire qu'en arrivant hier soir à Montréal, j'ai eu le malheur de la perdre.

—Je connais bien votre famille, jeune homme. Vos parents sont de très respectables. Tous les d'Artagnan de Mascouche ont voté pour moi aux dernières élections d'Ottawa. Il n'y a pas de vacances dans la force, mais en attendant que je vous trouve une place, je vais vous donner un emploi. Vous me paraissez un jeune homme intelligent. Vous avez un nez qui dénote du flair. Vous serez provisoirement attaché au corps des détectives et payé sur les fonds secrets du comité. Votre service commencera demain. Vous ne porterez pas d'uniforme. Vous allez me surveiller la colonne Nelson. Vous vous promènerez continuellement dans les environs de la place Jacques-Cartier, car je crains que l'on renouvelle avec succès l'attentat contre le monument. Vous émargerez sur le budget de la police pour \$2 par jour.

—Mille remerciements, monsieur Jeannotte, vous pouvez compter sur ma reconnaissance.



LA SITUATION

Une vache vicieuse dans un mauvais pacage. C'est son veau qui dépérit.

Il n'y a jamais eu d'ingrats dans la famille des d'Artagnan.

—Ah, tenez, à propos, vous savez que je suis en élection. Plusieurs membres de votre famille ont droit de vote à Montréal. Faites les venir pour le premier février.

D'Artagnan, le cœur débordant de joie, sortit alors du bureau du président du comité de police.

Sa première pensée fut naturellement de nouiller sa nomination avec ses nouveaux amis Atroce, Porthos et Aramis.

Il se rendit avec ses copains à l'Hôtel Riendeau.

Il va sans dire que d'Artagnan n'eut pas de difficulté à obtenir un emprunt de deux piastres des trois moustiquaires, son pouvoir d'emprunter n'ayant pas été diminué à 15% de sa propriété cotisable par l'Association Immobilière.

La conversation roula sur les élections municipales.

D'Artagnan croyait qu'il pouvait faire un peu d'argent en travaillant pendant quelques jours dans le comité du président de la police.

—Oui, mes petits agneaux, disait-il à ses amis, en m'occupant de l'élection de l'échevin Jeannotte, j'amasserai quelques coppers, ce qui me permettra de me *stocker* et de vous payer la *dish* chez Madame Bonacieux.

—C'est là où tu es dans les pataques, s'exclama Atroce. Il n'y a pas d'argent à faire avec Jeannotte. Son élection, s'il en a une, doit être organisée sous le patronage du Club des Feignes. Je vois que tu es étranger à Montréal. Tu ne connais pas les Feignes. C'est une association puissante. Dans le conseil de ville elle compte plusieurs membres.

Ce sont des gens qui veulent tout avoir et ne rien payer. Aussi ça sera passé au *bob* un peu croche le premier février.

—Ah, oui dà oui, fit d'Artagnan.

—Oui, reprit Atroce, ce que je te conseille, c'est d'aller gueuler dans le comité de Jeannotte, s'il en ouvre, cela te vaudra de l'avancement. Va faire du tapage dans les réunions de ses ennemis. Fait crier " honte, c'est pas vrai, t'as menti " lorsqu'un orateur parlera contre notre président. Du reste, je crois que tu n'auras pas ce trouble. Car Jeannotte ne se présentera pas.

D'Artagnan et ses amis sortirent de l'hôtel de Black Joe et se séparèrent au coin de la rue Notre-Dame.

Notre héros n'eut rien de plus pressé que de se rendre à la " beanry " de Madame Bonacieux.

La propriétaire du petit restaurant était dans son négligé du matin, laissant voir l'opulence de ses formes et la beauté plastique de ses contours.

D'Artagnan était déjà gros manche avec la maîtresse de l'établissement.

Il entra dans la petite salle du fond et se fit servir une consommation.

Il donna à Madame Bonacieux un récit succinct de ce qui lui était arrivé pendant la matinée. C'était suffisant pour lui faire ouvrir un compte dans le petit restaurant.

Naturellement après sa bonne fortune il ne lui fallait plus prendre sa pension dans une des caves de la rue St-Paul.

Madame Bonacieux le tira d'embaras en lui recommandant une bonne petite maison sur la rue Sanguinet.

Il devait avoir sa chambre seul et ses repas pour \$10 par mois.

La maîtresse de la pension était une dame très respectable qui avait eu des malheurs. Par charité chrétienne il fallait l'encourager.

Mme Bonacieux montra à d'Artagnan une photographie de sa future mère nourricière. C'était Madame Beauchard.



MADAME BEAUCHARD.

D'Artagnan sortit de chez Mme Bonacieux pour installer s-s nippes chez sa nouvelle maîtresse de pension.

(A continuer)

Beau temps, mauvais temps, qu'il gèle à pierre fendre ou qu'il tombe des cloas, à toute heure du jour ou de la nuit l'homme qui a faim trouvera toujours une table mise au Petit Windsor, coin de la Côte St-Lambert et de la rue St-Jacques. Joe Poitras a tous les jours des mets succulents à mettre sous sa dent : huîtres en écuelle, homards frais, steaks chops, potage. Joe a sa réputation dans le monde du sport et il la maintiendra.

UNE HISTOIRE AMÉRICAINE

Les journaux américains nous rapportent une plaisante histoire d'assurance contre l'incendie.

Un avocat de New-York se rendait, il y a six mois, dans les bureaux d'une compagnie d'assurances pour assurer trois mille cigares au prix de 600 dollars. La compagnie accepta l'assurance et délivra une police en bonne forme.

Le mois dernier, l'assuré se présenta au siège de la compagnie pour réclamer la prime :

—Les trois mille cigares sont brûlés il faut me les payer !

—Mais, répond le chef du contentieux nous n'avons pas eu connaissance du sinistre donnez-nous au moins quelques détails ?

—Rien de plus facile ; j'ai fumé moi-même les trois mille cigares, voici un certificat signé par trois personnes honorables et dûment legalisé, qui l'atteste.

La compagnie refusa naturellement le paiement ; mais attaquée par l'avocat, elle perdit le procès et bien son procès, " attendu qu'en se tenant au texte de la police d'assurance, elle n'était pas dénié, d'une part, que la marchandise était assurée contre l'incendie d'autre part que ladite marchandise avait péri par le feu " !

La compagnie en appela... mais cette fois les rôles furent renversés : elle assigna à son tour l'avocat demandeur devant la justice criminelle " pour avoir volontairement allumé le feu à une marchandise assurée : crime évidemment puni par le code américain et dûment avoué par son auteur ! "

L'avocat fumiste a été obligé de transiger et de payer tous les frais de procédure, qui se sont élevés à 1,200 dollars.